

DOSSIER DE PRESSE

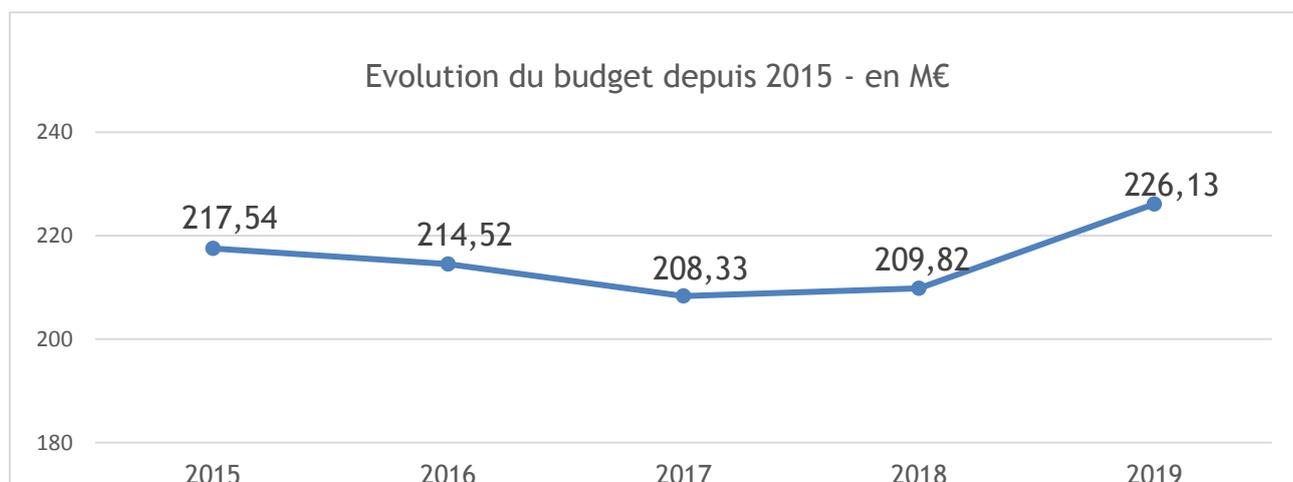
ASSEMBLEE PLENIERE

Vendredi 8 février 2019

Hôtel du Département

Le budget primitif 2019

LE BUDGET GLOBAL



La loi de programmation des finances publiques pour 2018 -2022, la loi de finances initiale pour 2019 et la loi de finances rectificative 2018 comportent plusieurs mesures impactant les budgets des collectivités dès 2019. Elles concernent notamment la participation des collectivités au redressement des finances publiques à hauteur de 13 milliards d'euros sur le quinquennat. En ce sens, le Département a signé, en juin dernier, un contrat avec l'Etat, dans lequel il s'engage à limiter l'évolution de ses dépenses de fonctionnement à 1,35 % annuel.

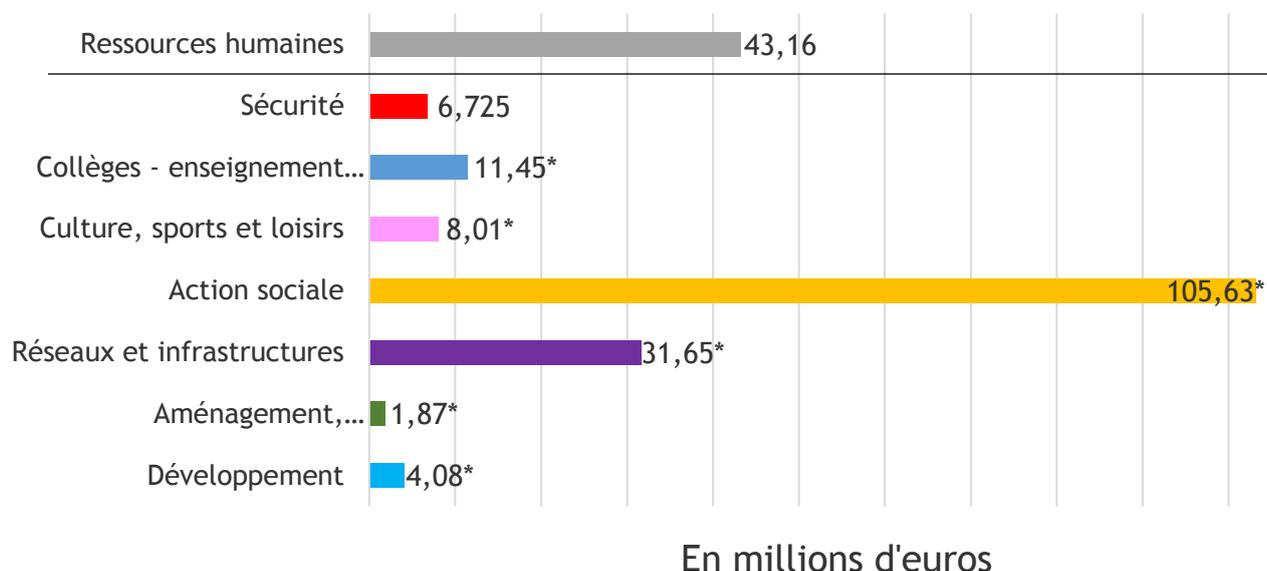
Le Conseil départemental n'avait pas attendu cette mesure gouvernementale pour engager, dès 2016, un processus de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement (+0,67%). Cette maîtrise des dépenses se traduit concrètement par un excédent de gestion en fonctionnement (différence entre les recettes et dépenses 2018) de + 4,1 M€, auquel s'ajoute l'excédent cumulé, soit un total de + 10 M€.

Cet excédent de gestion permet un report via un virement entre sections conséquent, afin de réaliser des investissements qui vont significativement augmenter en 2019. La clôture de la section d'investissement se traduit par un excédent de + 1,55 M€.

D'autre part, afin de répondre aux difficultés croissantes de nombreux départements, notamment ruraux, l'Assemblée des Départements de France a relevé le défi de créer un fonds de solidarité entre départements. Ce nouveau fonds de soutien est alimenté par un prélèvement sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et devrait permettre à la Creuse de bénéficier d'une aide à hauteur de 6,2 M€.

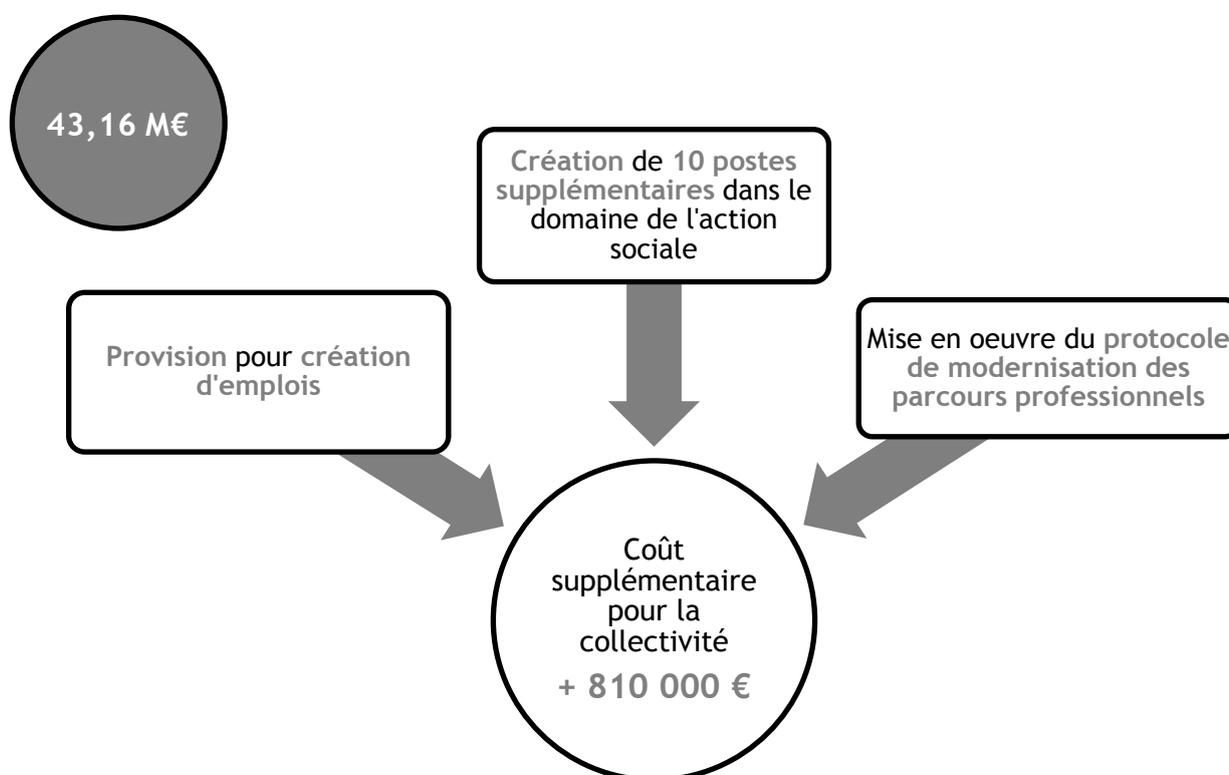
C'est ainsi que le Département présente un budget en nette augmentation : + 16,31 M€, soit 226,13 M€ dont 41,22 M€ en investissement, pour les routes, les collèges, le numérique, les politiques territoriales...

l) Les dépenses



* dépenses de personnel incluses

a) RESSOURCES HUMAINES

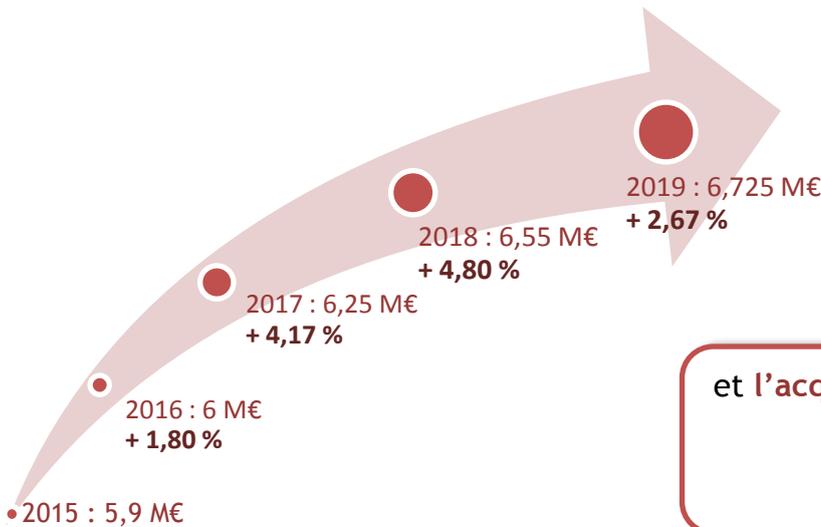


Ces dépenses comprennent également les interventions du Département pour l'action sociale en faveur du personnel de 1 M€ pour 2019 (chèques-déjeuner et vacances, aide à la mutuelle santé, aide aux séjours des enfants...), compensées par une recette de 454 500 € (participation des agents aux chèques-déjeuner et vacances).

b) SECURITE - POMPIERS



Depuis 2015, c'est une augmentation de + 13,5% des moyens dédiés au Service Départemental d'Incendie et de Secours



Permettant des travaux dans les casernes de Bonnat, Châtelus, La Souterraine, Auzances, Measnes...:

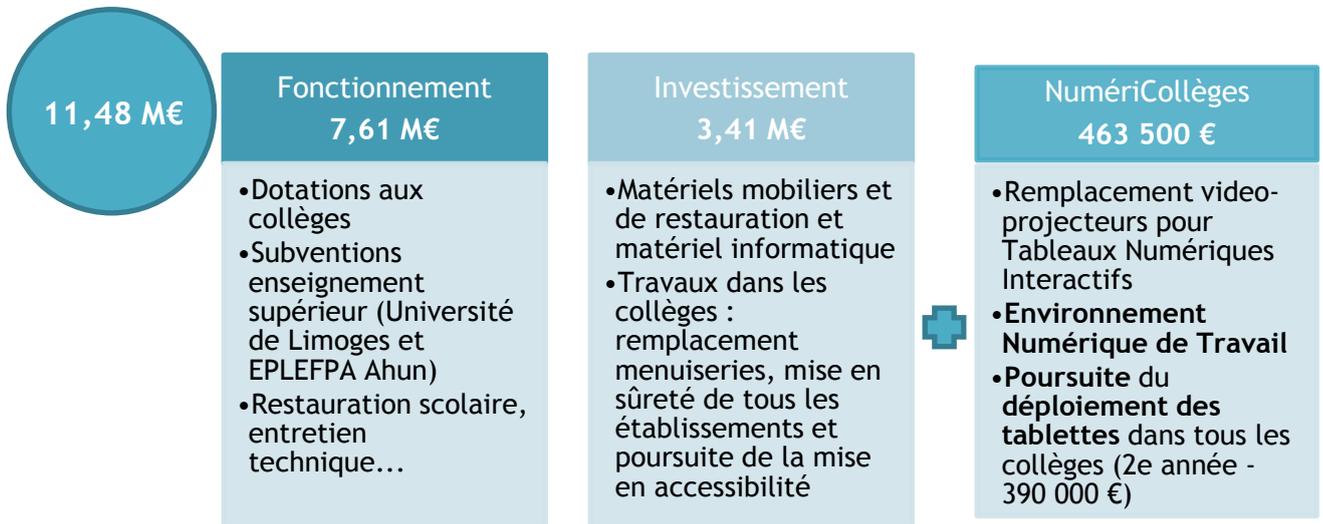
- 727 000 € en 2016
- 1 540 000 € en 2017
- 1 940 000 € en 2018

et l'acquisition de véhicules :

20 en 2016
18 en 2017
14 en 2018



c) COLLÈGES - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



2^e année du programme de déploiement des tablettes prévu sur 3 ans.
Montant total du programme 800 000 € dont 390 000 € en 2019.

Le montant total des investissements numériques pour nos collégiens (463 500 €), représentent, cette année, **un investissement de 106 € / collégien.**



Collège Martin Nadaud = 109 000 € de travaux dont **50 000 €** pour le début des travaux du **réseau d'alimentation en eau potable** et **31 000 €** pour la mise en **accessibilité** et en **sécurité**.

d) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS

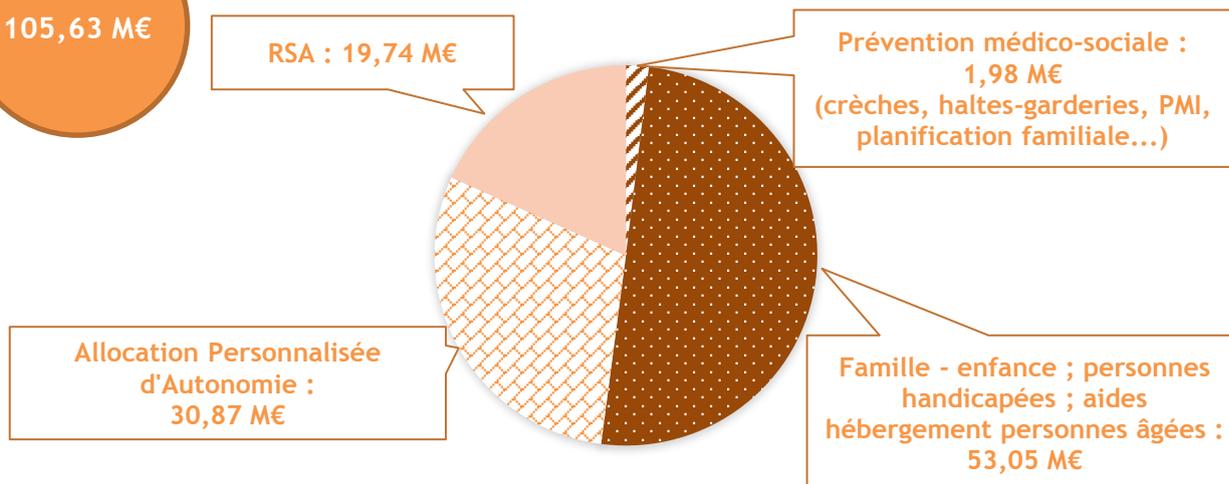
8,01 M€

Cité Internationale de la Tapisserie 700 000 €	Conservatoire départemental Emile Goué 1 725 000 €
Projet Vallée des Peintres, entre Berry et Limousin 187 000 €	Subventions Centres Culturels Jean-Lurçat et Yves Furet, La Fabrique... 436 000 €
Préservation du Patrimoine 316 000 €	Aides aux structures et organismes sportifs et aux sportifs 538 000 €
Direction de la lecture publique - Bibliothèque Départementale 347 000 €	Archives Départementales 118 000 €

e) ACTION SOCIALE

105,63 M€

LES DÉPENSES LIÉES À L'ACTION SOCIALE



EHPAD : réhabilitation Evaux-les-Bains, Auzances, Ajain, La Chapelle-Taillefert et Bourgneuf

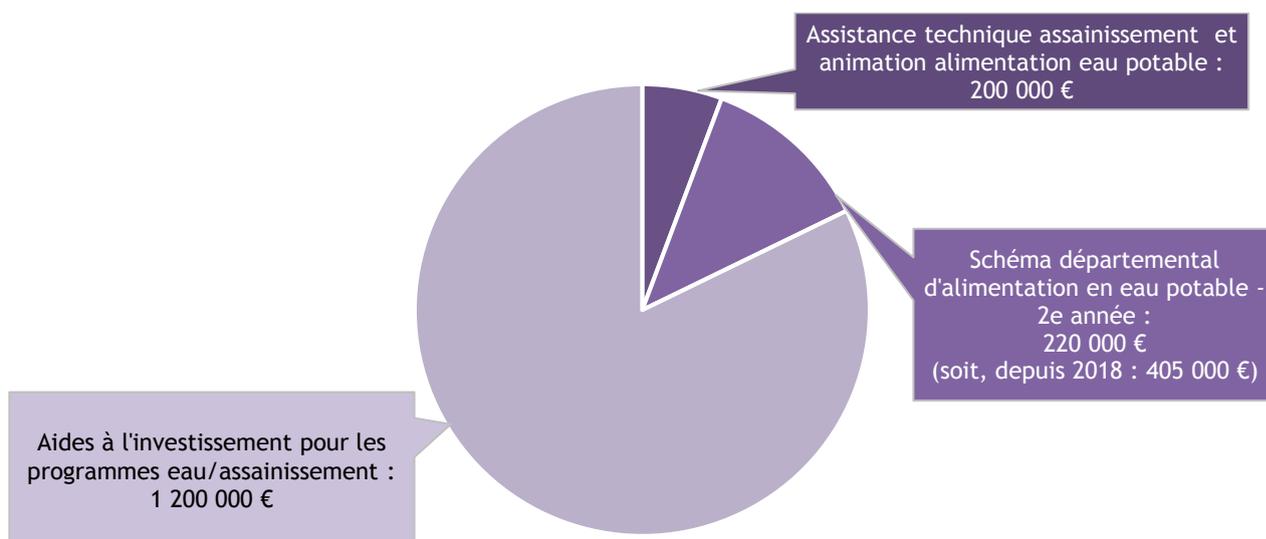
Services d'aide à domicile : 610 000 h de soins à domicile financées pour 11,7 M€ (600 400 h réalisées en 2017 pour 11,5 M€)

f) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

31,65 M€

Eau et assainissement = 1,62 M€

Des aides en faveur des communes



Numérique = 3 M€

Participation aux investissements : dernières montées en débit et déploiement fibre optique à domicile

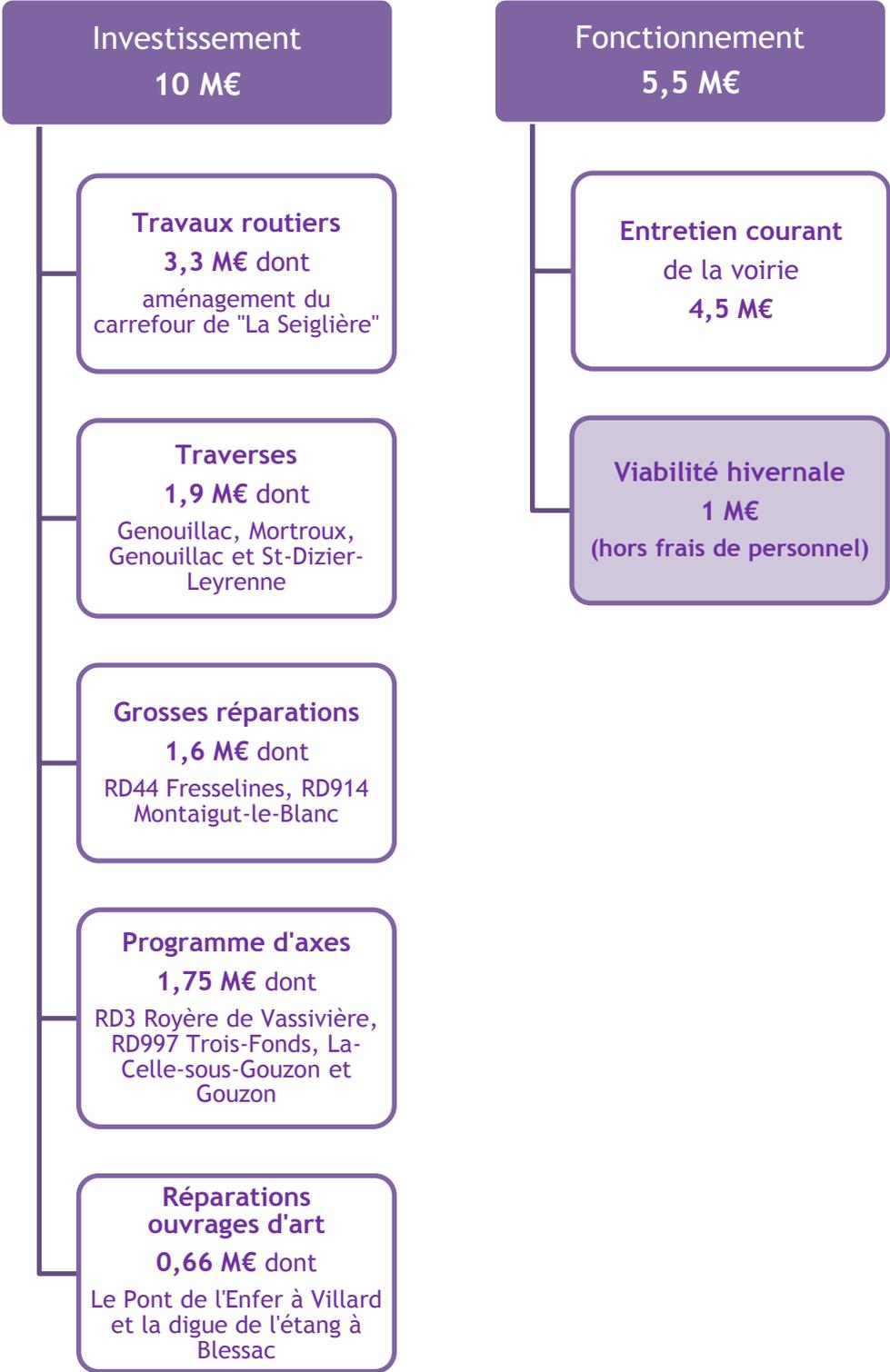
2019
2,32 M€

+ *cotisation annuelle DORSAL* : 101 250 €

+ *prise en charge garantie d'emprunt DORSAL (capital + intérêts)* : 292 700 €

+ *avance remboursable Creuse Grand Sud* : 256 260 €

Routes départementales = 15,5 M€



g) AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT



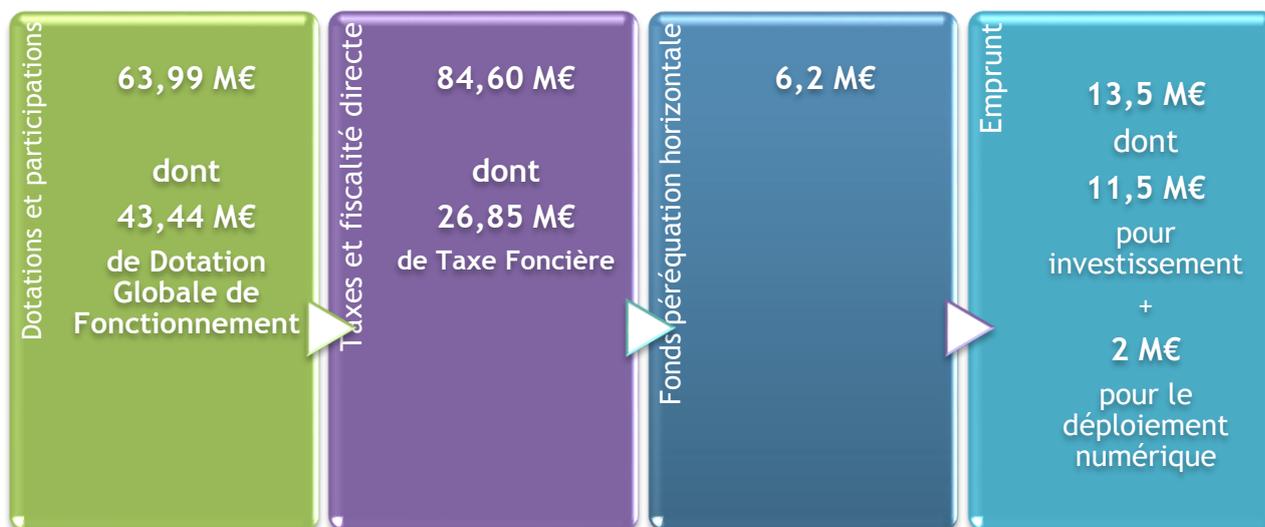
h) DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



La politique territoriale du Département se concrétisera cette année par la signature des contrats de territoire 2019-2023, contrats « Boost'ter », avec les intercommunalités.

Un partenariat construit « sur-mesure », dans le cadre d'un travail collaboratif entre le Département et les EPCI, afin d'accompagner des projets de développement territorial.

II) Les recettes



MAINTIEN DU TAUX DEPARTEMENTAL DE LA TAXE FONCIERE